

Et encore, parlant des pratiques malhonnêtes d'aujourd'hui, dans un chapitre intitulé "Le devoir des administrateurs du turf canadien," il écrit :

"L'éternelle vigilance est le prix de la liberté," et l'on peut dire avec vérité que l'éternelle vigilance de ceux qui dirigent nos clubs de turf est nécessaire pour la bonne protection du public. C'est un fait non contredit que la démoralisation des affaires du turf aux Etats-Unis a introduit au Canada une classe de propriétaires peu désirables, plusieurs d'entre eux sont propriétaires d'animaux de peu de valeur et participent aux courses seulement dans le but d'y faire de l'argent honnêtement ou malhonnêtement. Au temps où les assemblées canadiennes n'étaient pas envahies d'une manière appréciable par les étrangers, la même mesure de vigilance n'était pas nécessaire de la part des officiers, mais à présent, la vigilance la plus étroite est requise pour protéger convenablement le public qui suit les courses. Que les hommes qui, aujourd'hui, agissent comme juges aux principales assemblées des courses de chevaux dans ce pays aient ou n'aient pas la qualité pour entreprendre la direction de la chose avec succès, est une question que je n'entends pas discuter, mais qu'il y ait tendance à traiter trop mollement les propriétaires pris en défaut est chose apparente à tous les observateurs sérieux. Il se peut que quelques officiers craignent de causer un scandale en étant trop sévères. J'ajoute que je crains que les intérêts personnels des propriétaires de piste ont parfois l'effet d'influencer le jugement de ceux dont on attend une stricte justice, sans que la crainte, la faveur ou l'affection n'influencent leur décision. Les effets ruineux de permettre aux bookmakers de faire des affaires sur les champs de courses où leurs propres chevaux viennent en compétition dans les courses ont été démontrés dans presque toutes les courses de l'autre côté de la frontière et cette machination préjudiciable a eu beaucoup à faire sur la condition qui y existe. Je n'ai aucun doute que quelques officiers diront qu'un semblable état de choses n'existe pas ici et qu'ils ont expressément adopté les moyens nécessaires pour empêcher telle machination. Je ne nie pas leur déclaration ; mais je déclare que, dans plusieurs cas, leurs instructions n'ont pas été respectées. Des ventes simulées de chevaux ont été faites par les bookmakers à leurs amis et ces ventes, dans plusieurs cas, l'ont été d'une manière si gauche qu'il aurait été facile de les constater s'il y eût eu une enquête.

De plus, il y a certains propriétaires si intimement liés avec les bookmakers qu'ils donnent lieu à de graves soupçons sur cette combinaison et ce n'est pas trop de dire que leurs chevaux ont souvent couru dans les intérêts de ceux qui préparent les livres. Beaucoup de ce trouble est directement imputable au fait que des parieurs juifs, appartenant à la basse classe, ont, durant ces dernières années, envahi le terrain et que l'on peut dire qu'ils le contrôlent pratiquement. Un grand nombre d'entre eux sont absolument dépourvus de principes et agissent dans la croyance que leur mission dans la vie est de faire de l'argent ; le faire honnêtement, s'ils le peuvent ; mais d'en faire quand même. Il n'est pas besoin d'être un Conan Doyle pour découvrir les chefs manipulateurs de ce genre d'affaires. Leur âpreté dépasse invariablement leur prudence et un homme expérimenté du turf faisant la ronde sur le terrain au cours de la course, peut facilement pointer les conspirateurs qui ont un truc en réserve. Un des devoirs les plus pressants qui incombe aux administrateurs de nos assemblées de courses, c'est d'avoir sous la main les services d'une personne absolument compétente, tel que mentionné plus haut. Les renseignements qu'un tel officier pourrait rendre aux officiers en devoir, immédiatement avant chaque course, seraient d'une grande valeur et pourraient souvent déjouer les canaileries méditées."

Il y en a beaucoup plus long sur le même sujet, spécialement pour éta-